

Maroc

Place du tourisme dans l'économie

Le tourisme est l'un des principaux moteurs de l'économie au Maroc. Le secteur touristique marocain a enregistré de bons résultats en 2014 : on a dénombré 10.3 millions d'arrivées de touristes internationaux, soit une augmentation de 2.4 % en glissement annuel. Le secteur a employé 505 000 personnes (4.7 % de l'ensemble des emplois) et contribué à hauteur de 61.9 milliards MAD au PIB (6.7 % du PIB total). La consommation touristique intérieure s'est élevée à 105.5 milliards MAD.

La France reste le marché émetteur de voyageurs le plus vigoureux, avec près de 1.8 million de touristes, ce qui représente 17.4 % des arrivées totales au Maroc en 2014. Les autres grands marchés d'origine du tourisme marocain sont l'Espagne (6.6 %), suivie du Royaume-Uni (4.6 %), qui a enregistré une augmentation de 73.4 % entre 2008 et 2014, et de la Belgique (environ 2.6 %).

Le tourisme est le premier poste des exportations de services : il génère un revenu en devises étrangères de 59.3 milliards MAD, en hausse de 2.9 % par rapport à 2013. Les recettes des voyages internationaux ont représenté 45 % des exportations de services du Maroc en 2014.

Gouvernance et financement du tourisme

Les institutions chargées de développer le tourisme au Maroc doivent respecter le Contrat programme national qui définit la stratégie touristique nationale, Vision 2020, pour la période 2010 à 2020.

Le ministère du Tourisme est chargé de travailler avec les administrations concernées à la rédaction, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie pour le tourisme. Il mène des travaux de recherche ; rédige et supervise les lois sur l'organisation des activités touristiques ; assure la gestion et le contrôle du respect des réglementations ; guide et contrôle les services décentralisés et la gestion de leurs ressources ; contribue à la stratégie de formation au tourisme et supervise des établissements de formation publics ; et enfin, cultive des relations et la coopération avec les organisations spécialisées.

Les organismes suivants sont rattachés au ministère du Tourisme et placés sous son contrôle :

- la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), dont la mission consiste à promouvoir l'investissement par la mise en œuvre de la stratégie de développement pour le tourisme, en concevant, en mettant sur pied et en suivant les principaux projets touristiques ;
- l'Office national marocain du tourisme (ONMT), qui est responsable de la promotion, de la commercialisation et du développement de la destination et du transport aérien.

Le ministère entretient des contacts réguliers avec les différentes parties prenantes dans un cadre institutionnel bien défini et rationnel. Plusieurs organismes sont concernés par les liens avec le secteur privé :

- Six comités, co-présidés par le ministère du Tourisme et le président de la Confédération nationale du tourisme, axent leurs efforts sur l'engagement du secteur privé en faveur de la stratégie Vision 2020, la définition des grandes questions à traiter et la mobilisation des parties concernées pour régler les problèmes. Ces comités s'occupent des questions suivantes : gouvernance, compétitivité, transport aérien, production et investissement, capital humain et durabilité.
- L'Observatoire du tourisme, qui est une initiative publique-privée créée en 2005 pour soutenir le développement du secteur touristique. Ses trois principaux rôles sont la fourniture d'informations, la communication et le suivi.

Le ministère du tourisme dispose de 24 représentants régionaux et provinciaux dont les rôles principaux consistent à récolter des informations, apporter leur concours aux organismes du secteur, promouvoir le tourisme, contrôler les sites touristiques, inspecter, coordonner et gérer les activités, veiller au bon fonctionnement des établissements de formation et mettre en œuvre les décisions des pouvoirs publics.

Le budget du ministère provient du budget central et s'est élevé à 724 millions MAD en 2015, dont 64 % affectés aux investissements. Le budget d'investissement est divisé entre les différentes entités placées sous la responsabilité du ministère : 23 % pour l'administration centrale ; 11 % pour les établissements de formation ; 55 % pour l'Office national marocain du tourisme ; et 11 % pour la Société marocaine d'ingénierie touristique.

L'ONMT a d'autres sources de financement, en premier lieu la taxe de promotion touristique – une taxe payée par les touristes et prélevée sur les séjours avec nuitée dans les hébergements bénéficiant d'un classement, qui varie de 1 MAD à 15 MAD par nuit en fonction de la catégorie d'établissement.

Politiques et programmes liés au tourisme

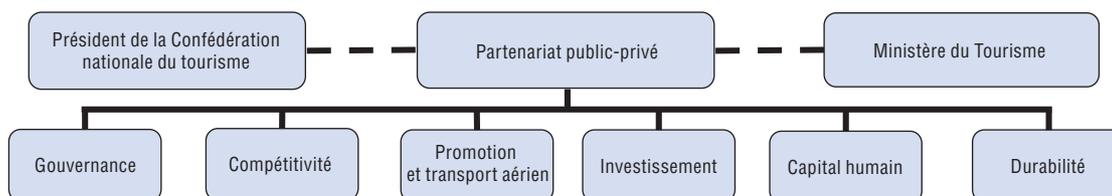
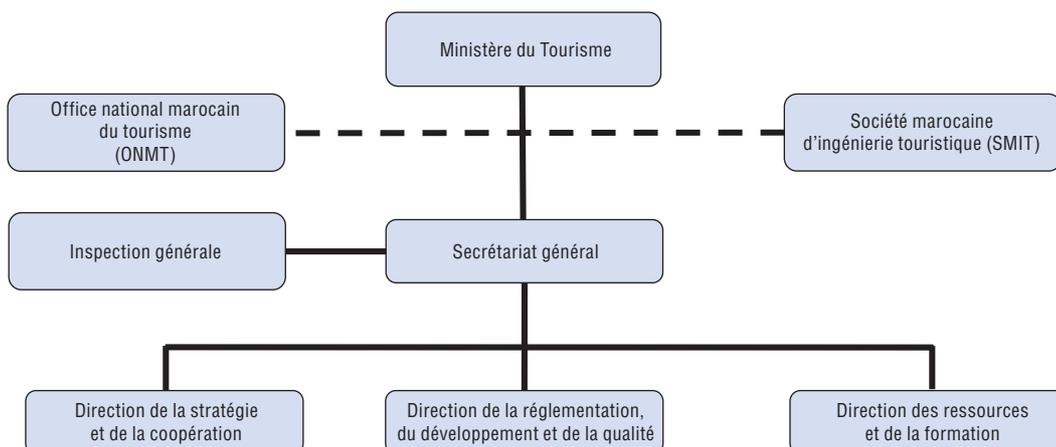
La stratégie Vision 2020 du Maroc a pour but de doubler la taille de l'industrie touristique marocaine, pour la hisser au rang des 20 premières destinations touristiques mondiales et faire du Maroc une référence en matière de développement durable dans le bassin méditerranéen. Cette ambition s'exprime dans un modèle touristique unique en son genre qui associe croissance vigoureuse, gestion responsable de l'environnement et respect de l'authenticité socioculturelle. La stratégie repose sur trois éléments fondamentaux : une politique de planification régionale pour le tourisme, une nouvelle structure de gouvernance et une démarche intégrée de développement durable.

Pour réaliser la stratégie Vision 2020, il a fallu mettre au point plusieurs plans thématiques intégrés axés sur la commercialisation, la compétitivité, les ressources humaines et la durabilité.

Les principaux enjeux de Vision 2020 sont notamment la mise en œuvre de six grands plans de développement pour créer un portefeuille de produits diversifiés, en misant sur la culture, le bord de mer et la nature, avec comme thème sous-jacent la durabilité, ces plans étant accompagnés de programmes centrés sur certains créneaux à forte valeur ajoutée :

- Azur 2020, dont le but est de proposer au Maroc une gamme de stations balnéaires compétitive à l'échelle internationale ;

Maroc : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le ministère du Tourisme, 2016.

- la culture et le patrimoine, en structurant et en valorisant le patrimoine du Maroc, pour permettre ainsi la création de produits touristiques cohérents et attractifs ;
- le développement respectueux de l'environnement durable, dont le but est de valoriser et de préserver les ressources naturelles et rurales ;
- le tourisme interne, en proposant un produit adapté aux Marocains ;
- le divertissement, les sports et les loisirs, le but étant de créer une offre riche et variée qui vienne compléter les infrastructures touristiques de base ;
- des niches à haute valeur ajoutée en rapport avec le tourisme d'affaires, de bien-être et de santé.

Les principales priorités pour améliorer les performances du tourisme sont les suivantes :

- accroître la qualité de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ;
- améliorer l'attractivité du secteur pour les jeunes ;
- faire en sorte que les entreprises touristiques soient plus compétitives ;
- donner au Maroc davantage de visibilité sur internet en tant que destination touristique ;
- diversifier l'offre touristique ;
- déployer le suivi en matière de durabilité dans le secteur touristique.

Le Maroc reconnaît que dans un environnement où la concurrence fait rage et dans un contexte économique mondial difficile, la qualité de l'expérience touristique joue un rôle décisif dans la pérennisation des résultats positifs enregistrés par le secteur ces dernières années et dans le maintien de la place du pays parmi les destinations touristiques mondiales.

Une attention particulière a donc été accordée à l'hébergement et à la mise en place d'un programme de qualité, notamment un système de classement destiné à faire en sorte que la qualité de service corresponde aux attentes des touristes (encadré 1.18). Cependant, si le système est obligatoire, de nombreux établissements fonctionnent en dehors de ce dernier, ce qui a des conséquences en termes de qualité, engendre une concurrence déloyale et nuit à l'image de la destination.

Les ministères du Tourisme et de l'Intérieur ont mis en place une démarche participative intégrée pour y remédier, qui passe par :

- la prévention, en rappelant combien il est important d'appliquer les dispositions juridiques et réglementaires qui régissent les processus d'autorisation et de classement des hébergements touristiques ;
- le redressement, en menant une opération pour régulariser la situation, adossée à la sensibilisation des établissements non classés à l'importance du respect du système de classement.

Le Maroc a joué un rôle déterminant dans la promotion du développement durable du tourisme. En 2014, le pays a été élu co-responsable du Programme tourisme durable, qui fait partie du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP10) des Nations Unies. Au Maroc, Vision 2020 suit les principes du développement durable en mettant l'accent sur l'amélioration des compétences nécessaires dans le secteur au moyen d'une plate-forme de formation en ligne, de mesures de sensibilisation et de guides de bonnes pratiques. Le ministère assure un suivi en matière de durabilité grâce à des indicateurs qui sont en cours de déploiement dans tout le pays. Il cherche également à utiliser le tourisme dans la protection et la promotion de sites écologiques et a lancé des projets pilotes concernant l'impact du tourisme sur les populations locales.

Profil statistique

Tableau 1. Maroc : tourisme interne, récepteur et émetteur

	2010	2011	2012	2013	2014
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	1 859	2 061	2 265	2 399	2 403
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	181 206	184 399	188 859	192 606	195 778
Hôtels et établissements assimilés	4 066	4 449	4 937	5 183	5 307
Établissements spécialisés
Autres établissements collectifs	47 891	48 258	49 464	50 948	52 222
Hébergements privés	129 249	131 692	134 458	136 474	138 249
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	9 288	9 342	9 375	10 046	10 283
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Principaux marchés					
France	1 827	1 776	1 770	1 782	1 798
Espagne	727	693	731	683	684
Royaume-Uni	338	352	357	403	477
Belgique	221	259	255	273	267
Allemagne	205	220	199	238	255
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	121 575	120 822
Hôtels et établissements assimilés	13 956	12 419	12 549	13 931	14 326
Établissements spécialisés
Autres établissements collectifs	11 642	11 423
Hébergements privés	96 002	95 073
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	2 175	2 192	2 316	2 195	1 849
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Principales destinations					
..
..
..
..
..
..
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS USD					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	7 806	8 500	8 049	8 508	8 912
Recettes liées aux voyages internationaux	6 330	6 754	6 257	7 071	7 223
Recettes liées au transport international de passagers	1 475	1 746	1 792	1 437	1 689
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	1 891	2 250	2 093	1 997	2 252
Dépenses liées aux voyages internationaux	1 209	1 326	1 252	1 317	1 429
Dépenses liées au transport international de passagers	682	923	841	680	823

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933354074>

Tableau 2. **Maroc : entreprises et emploi dans le tourisme**

	Nombre d'établissements 2014	Nombres de personnes employées				
		2010	2011	2012	2013	2014
Total	..	450 000 e	470 000 e	480 000 e	500 000 e	505 000 e
Industries touristiques	6 234	391 800 e	391 800 e
Service d'hébergement pour les visiteurs
Hôtels et établissements assimilés	3 180	125 000 e	128 000 e
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	81 000 e	82 000 e
Transport de voyageurs	1 890	32 000 e	34 000 e
Transport aérien de voyageurs	2
Transport par chemin de fer de voyageurs	1
Transport routier de voyageurs	1 887
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	1 164	22 000 e	22 300 e
Industrie des activités culturelles	9 800 e	10 000 e
Industrie des activités sportives et de loisirs	2 000 e	2 500 e
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	120 000 e	113 000 e
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries	108 200 e	113 200 e

.. Non disponible ; e Valeur estimée

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933354085>Tableau 3. **Maroc : consommation du tourisme intérieur**

Millions MAD

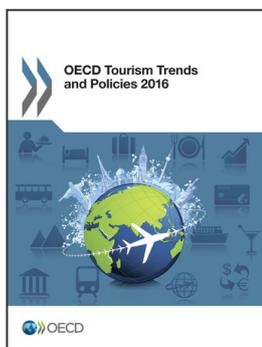
	2014		
	Consommation du tourisme interne	Consommation du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
Total
Produits de consommation	32 000	73 508	105 508
Produits caractéristiques du tourisme	21 648	53 666	75 315
Service d'hébergement pour les visiteurs	6 196	11 962	18 158
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	5 318	10 088	15 406
Transport de voyageurs	4 868	14 212	19 080
Transport aérien de voyageurs
Transport par chemin de fer de voyageurs
Transport routier de voyageurs
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport	122	..	122
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	43	1 100	1 143
Industrie des activités culturelles	106	1 017	1 123
Industrie des activités sportives et de loisirs	2 416	8 032	10 449
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	2 580	7 256	9 836
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres produits de consommation	10 352	19 841	30 193
Produits rattachés au tourisme
Produits de consommation non liés au tourisme	10 352	19 841	30 193
Produits autres que les produits de consommation

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933354097>



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2016

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/tour-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Maroc », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2016-53-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.